

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ELU
S.E.M Jean PING
À PROPOS DE LA DÉPÉNALISATION DE L’HOMOSEXUALITÉ
Libreville, le 04/07/ 2020

Gabonaises, Gabonais,
Mes Chers Compatriotes,
Chers partenaires extérieurs,
Mesdames et Messieurs,

Depuis le 21 juin dernier, le Peuple Gabonais a été mis devant le fait accompli : le régime usurpateur a fait voter, **en urgence et dans la précipitation**, la dépénalisation de l’homosexualité au Gabon.

Je considère pour ma part, que sans consultation aucune, un choix a été imposé aux Gabonais et ce choix fait désormais débat et divise le corps social.

Sur le fond ou sur la forme, alors que nous vivons un moment historique qui pousse chaque Nation responsable à penser le monde post-Covid-19, le monde de demain, cette initiative totalement inopportune aux allures de diversion, a toutes les raisons d’être condamnée.

Qu’est ce qui justifiait, alors que les Gabonais se battent contre un virus qui bouleverse complètement leur vie, qu’on s’aventure aujourd’hui, à faire voter, **en urgence**, pistolet à la tempe, une loi qui, au lieu de régler un problème en soulève un autre, la division ?

Ce régime est en total déphasage avec la majorité de ceux qui se sont déjà exprimés pour prendre position sur ce débat de société : dans une large et écrasante majorité, les Gabonais ne veulent pas de cette dépénalisation de l’homosexualité !

Ils n’en veulent pas !

La ficelle est bien trop grosse, le piège qui consiste à qualifier le peuple gabonais, attaché aux us et coutumes de son pays et qui s’oppose fermement à cette initiative inopportune, de peuple homophobe, ne peut convaincre personne.

Qui peut croire que ce régime qui a brillé par son inhumanité, notamment en 2016, peut sincèrement se préoccuper du bien-être d’une minorité ?

Qui peut encore croire au Gabon à ce régime qui a tant prouvé par sa criminalité, sa soif effrénée du pouvoir, son aversion pour l’écrasante majorité des Gabonais qui partage l’envie, le besoin de démocratie, d’alternance, de respect de son vote et de ses droits fondamentaux ?

Le peuple Gabonais, une fois de plus aura espéré en vain. À quand le sursaut patriotique, à quand le retour du bon sens, de la rationalité ? N’était-il pas temps pour certains, de basculer du bon côté de l’Histoire pour la survie de notre unique pays ?

Les initiateurs de cette loi ne semblent écouter ou respecter ni l'expression des populations, ni les us et coutumes de notre pays qui, pourtant constituent les sources premières du droit.

Cela ne m'étonne pas du tout. Car, aucun Gabonais n'ignore que les véritables tenants du pouvoir actuel, n'ayant vraiment pas d'attaches profondes avec le pays, agissent non pas pour le Gabon et ses enfants, mais pour leurs propres intérêts, en suivant les directives d'individus non-élus, de passage.

C'est ce qui justifie l'ampleur, la vivacité de l'émoi dans la nation et dans les familles et la contestation des patriotes gabonais, des communautés religieuses, des gardiens de nos traditions et des principales forces vives du pays. Et je les comprends, je comprends et je soutiens la détermination et la justesse de leur combat pour la sauvegarde de nos valeurs partagées.

Mes Chers Compatriotes,

Puisque j'ai été très largement désigné par les Gabonaises et les Gabonais, le 27 août 2016, pour présider à leur destinée, je ne peux que me prononcer, en qualité de Président de la République élu.

Je rappelle, à toutes et à tous, que lorsque j'ai sollicité les suffrages des Gabonaises et des Gabonais, je me suis engagé à ne pas les trahir.

Et le pacte que j'ai signé avec eux, en 2016, m'oblige toujours à les écouter et d'agir au mieux de leurs intérêts, les intérêts de la majorité qui s'est clairement et nettement exprimée, tout en protégeant les minorités qui existent au sein de la République.

Depuis 2016, jusqu'à ce jour, mes discours et mes actes ont permis de vérifier que j'ai toujours œuvré en étant guidé par cette logique fondamentale. **J'ai toujours œuvré en étant guidé par cette logique fondamentale.**

Aussi bien ici au Gabon qu'à l'extérieur du pays, j'ai toujours lutté pour que soit respectée la volonté du Peuple gabonais, notamment la reconnaissance de ce que les Gabonais expriment comme point de vue, par le vote ou par d'autres moyens d'expression.

C'est ainsi qu'il faut comprendre mes orientations, mes discours et mes actes.

Je suis et je reste du côté du Peuple.

Alors, dans ce débat qui cristallise les attentions, que dit le Peuple gabonais ? Ce que dit le Peuple gabonais dans son écrasante majorité n'est-il pas suffisamment audible ?

Qui peut dire un seul instant que je suis allé à l'encontre de sa volonté ?

Pour être clair et précis, ici et maintenant, je dis : « *vox populi, vox dei* », « *la voix du Peuple est la voix de Dieu* » !

Dans ce débat inopportun, le Peuple gabonais ne demande qu'une chose : le retrait pur et simple de ce texte qu'il considère comme contraire à ses traditions historiques et contemporaines.

L'histoire du droit enseigne qu'aucune législation, fut-elle futuriste, ne peut prospérer dans l'espace et dans le temps, si elle heurte brutalement et profondément les valeurs culturelles, religieuses et traditionnelles qui sont censées la sous-tendre.

La majorité des Gabonais, dans leurs diversités culturelles, religieuses et traditionnelles ne demandent qu'à être entendus et respectés. Rien que cela !

Les Gabonais, comme tous les peuples du monde, demandent à ce que les lois qui touchent à leur espace privé partagé, soient le reflet de la vision qu'ils ont de leur société et d'eux-mêmes. C'est le gage de l'effectivité et de l'efficacité du droit et donc de son application dans l'espace et dans le temps.

Tous les législateurs qui se sont évertués à ignorer ces fondamentaux, ont fini par voir leurs œuvres contournées, ignorées, violées et finir dans les poubelles de l'histoire et donc tomber en désuétude.

Il n'y a qu'à constater aujourd'hui le sort que les Gabonais ont réservé à la loi 20 /63 du 31 mai 1963 qui avait été adoptée pour interdire la pratique de la dot qui constitue le fondement même de nos mariages coutumiers.

Nous sommes pourtant au 21^{ème} siècle, les mariages coutumiers sont plus que jamais à la mode ; toutes générations confondues, toutes ethnies confondues, y compris les Européens qui choisissent d'épouser des Gabonaises, le versement et la réception de la dot continuent à structurer les mariages coutumiers au Gabon, au nez et à la barbe de ceux qui sont pourtant censés faire appliquer cette loi.

Les initiateurs de la loi du 31 mai 1963, avaient cru bon de vouloir inscrire de force les populations gabonaises, à peine sorties de la colonisation, dans une modernité qui n'était pas la leur.

Ces « coopérants » de l'époque croyaient qu'il suffisait d'imposer une disposition pénale, conforme à leur monde, pour voir les populations gabonaises changer leurs pratiques matrimoniales qui, non seulement remontent à des temps immémoriaux, mais en plus structurent fondamentalement leur vision du mariage.

Ces « coopérants postcoloniaux » croyaient surtout importer au Gabon leur vision du mariage qui n'avait rien à voir avec ce que représente pour les Gabonais d'hier et d'aujourd'hui cette institution capitale dans leurs structures parentales et sociales.

C'était sans compter avec la résistance **d'un peuple ; un peuple** Gabonais qui reste attaché à ses us et coutumes et qui n'entend pas les sacrifier sur l'autel d'une modernité dans laquelle il ne se reconnaît pas.

Comme en 1963 avec les coopérants qui inspiraient la législation pénale de l'époque, les parlementaires du PDG n'ont rien à faire de la volonté du peuple gabonais.

Pourquoi ignorent-ils à ce point cette volonté du Peuple souverain ? Pourquoi sa voix est-elle méprisée à ce point ?

Le peuple gabonais n'est pas écouté pour une raison simple à comprendre : ceux qui ont initié et voté cette loi scélérate ne sont pas l'émanation de la majorité des Gabonais à qui ils ne doivent rien en réalité. Leur légitimité est plus que douteuse quand elle n'est pas tout simplement inexistante.

En effet, depuis 2009, c'est par la force des armes qu'Ali Bongo Ondimba a réussi à installer au pouvoir un régime imposteur, usurpateur et totalitaire qui, à l'aide de ses milices, **réprime dans le sang** toute expression populaire.

Et, pour distraire l'attention de la Communauté internationale, il a mis en place un vaste réseau médiatique, payé rubis sur ongle avec l'argent de ce même peuple, pour mener

des campagnes mensongères à l'international, aux fins de toujours abuser l'opinion et de présenter les Gabonais comme étant intolérants. Ce régime, a tout fait pour accuser, à tort, les Gabonais d'être xénophobes.

Aujourd'hui, sans concertation avec les forces vives de la Nation, les tenants de ce Pouvoir illégitime ont décidé de dépénaliser l'Homosexualité, pour ensuite présenter les Gabonais comme étant des homophobes.

Parmi ceux qui agissent dans l'ombre pour servir ce sinistre dessein, se trouve la bande à Sylvia Valentin.

Ne connaissant pas grand chose des us et coutumes du Gabon, cette femme, son fils et leurs amis profitent de l'incapacité et de l'inaptitude de son mari pour déstructurer les familles et les équilibres socioculturels qui ont permis de bâtir l'unité nationale et de consolider notre vivre ensemble du Gabon, notre pays.

La bande à Sylvia est plus que jamais à la manœuvre ; elle menace, intimide et s'autorise même à agir, au nom d'Ali Bongo Ondimba, pour imposer des lois et des mœurs qui ne manqueront pas de plonger le Gabon dans une instabilité parentale, sociale et politique, dont les conséquences sont imprévisibles.

Ces clans d'imposteurs et les lobbies qui les soutiennent, pourtant conscients que le pays vit toujours dans des tensions politiques permanentes, ont fait leur choix.

En agissant comme ils le font actuellement, ils prouvent et confirment aux Gabonais, aux Nations amies et au monde entier que la stabilité du pays et la paix sociale au Gabon ne sont pas inscrites dans leurs priorités.

En plus du coup d'Etat militaro-électoral de 2016, en plus de la crise postélectorale et de ses conséquences, ils ont ainsi décidé avec l'amateurisme et la légèreté qui les caractérisent, d'exacerber les tensions dans le pays, en prenant le risque de voir la situation échapper définitivement à tout contrôle.

Ce ne sont pas les mesures restrictives des libertés prolongées par le régime imposteur, sous le prétexte du Covid-19, qui empêcheront ces tensions de continuer à s'exprimer sous d'autres formes.

Mes Chers Compatriotes,

En puisant dans notre mémoire collective, l'histoire du Gabon nous apprend que les populations gabonaises savent parfois dire Non, avec beaucoup de détermination et de fermeté, lorsqu'elles sont outrées et poussées à bout.

N'oublions pas que c'étaient des Gabonais qui avaient dit Non à Omar Bongo à l'époque, lorsqu' il envisageait de faire du Gabon un Royaume.

De même, les forces vives du Gabon avaient dit Non à la continuité du parti unique, en obtenant la tenue de la Conférence nationale, en 1990.

C'étaient également des Gabonais qui se sont levés, en janvier 2020, pour mettre fin à la psychose causée par les enlèvements d'enfants.

Et, chacun peut se souvenir, à volonté, de certains événements qui montrent que les Gabonaises et les Gabonais, de tout bord, de toute province, sont capables d'agir, au nom du sursaut patriotique.

Ce rappel fait, et après avoir attentivement suivi les arguments des uns et des autres, j'invite les Patriotes gabonais, de tous bords politiques, de toutes les provinces et de toutes les religions à ne pas se tromper, une fois de plus, sur la véritable source de la décadence de notre pays.

La déchéance qui frappe notre pays a pour cause fondamentale, le fait d'avoir à la tête du Gabon, des usurpateurs et des imposteurs, sans aucune légitimité et qui ne se sentent donc pas redevables du Peuple qui les rejette chaque jour davantage.

Et c'est justement, conscients de ce rejet populaire, que ces imposteurs, habités par une haine viscérale envers le peuple souverain, ont décidé de les soumettre par tous les moyens, y compris les humiliations quotidiennes, allant jusqu'à la déstructuration des fondements de la société.

C'est inacceptable !

L'occasion est donc trop belle pour ces mêmes imposteurs de tenter de nous détourner de la préoccupation du moment, à savoir, la vacance de pouvoir au sommet de l'Etat, causée par l'incapacité manifeste d'Ali Bongo Ondimba dont l'état de santé ne permet plus d'assumer les charges usurpées de Chef de l'Etat.

C'est pourquoi les Gabonaises et les Gabonais doivent comprendre qu'il est temps de mettre fin à cette imposture qui n'a que trop duré et qui permet à **de dangereux faussaires** de diriger actuellement le Gabon.

C'est pourquoi, il est plus qu'urgent de mettre maintenant fin au règne anticonstitutionnel, illégal et illégitime de Sylvia Valentin et Nouredin, pour que le pays soit présidé désormais par qui de droit et que tous les problèmes qui divisent aujourd'hui les Gabonais soient traités dans le calme, la sérénité et les cadres appropriés.

J'interpelle par conséquent les amis du Gabon, d'ici et d'ailleurs : aidez le Gabon à ne pas sombrer davantage ; aidez le Gabon à ne pas plonger dans le chaos !

Car, il est évident qu'en s'exprimant comme elles le font, en ce moment, avec clarté et fermeté, les forces vives du pays confirment la rupture avec les membres d'un régime qui n'a plus aucune considération pour le peuple Gabonais.

Dès les premières heures de la découverte de ce que cachait la révision du Code Pénal, on a assisté parmi les implications immédiates, à l'explosion de la violence.

Ceux qui se sont réjouis d'avoir, comme souvent dans ce pays, craché sur la désapprobation collective de la dépénalisation de l'homosexualité, n'ont même pas eu un mot pour les victimes collatérales de leur initiative irresponsable.

Pour ma part, j'appelle le peuple Gabonais à ne pas céder au piège qui leur est tendu d'exposer le Gabon à une stigmatisation que le pays ne mérite pas.

C'est pourquoi, je dis solennellement que force reste et doit rester au respect de la vie humaine.

Il est plus que nécessaire, pendant qu'il est encore temps, de retirer ce texte qui divise, afin d'éviter la montée de la violence et que certains compatriotes ne soient jetés en pâture ou que notre pays, le Gabon, ne soit stigmatisé, à tort.

Dans cet esprit, en ma qualité de Président de la République, élu en 2016, par une très large majorité des Gabonais, je redis ma disponibilité dans la nécessaire consultation

qu'appelle et qu'appellera toujours une question de société de cette nature et d'une telle sensibilité pour la collectivité.

Cette démarche n'ayant pas eu lieu, les réactions vigoureuses ou le clivage et le tollé général que l'on observe, par rapport au débat sur la dépénalisation de l'homosexualité, exigent désormais qu'une large consultation se fasse. C'est du reste ce qui aurait dû être fait.

En réaffirmant la nécessité de préserver la tradition de tolérance, en vigueur au Gabon, je m'engage à gouverner ainsi, dès que j'aurai repris tous les attributs du Pouvoir conférés par le suffrage des Gabonais.

Et je préserverai alors le pays de toute violence inutile ou de toute stigmatisation, d'où qu'elle vienne.

Dans le strict respect de nos valeurs et des principes inscrits dans la Constitution gabonaise, en étant démocrate, je le ferai, en m'appuyant sur les mécanismes indiqués pour consulter le peuple souverain, sur les grandes questions. Ils existent et sont gravés dans notre Constitution. Nul ne devrait l'ignorer.

Vive le Gabon immortel pour que vive à jamais la Nation gabonaise !

Que les mânes de nos Ancêtres protègent notre pays !

Et que Dieu bénisse le Gabon !